

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00011

Numéro SIREN : 480 089 515

Nom ou dénomination : ATOUT.COM

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2019 sous le numéro de dépôt 2028

S O D A R E X *Trive Droite*
AUDIT • CONSEIL EN ENTREPRISE • EXPERTISE COMPTABLE

RECEPTION
GTC AIX
05 MARS 2019

SARL ATOUT.COM

5 RUE CHARLES DUCHESNE
BAT 1 LE TERTIA
13290 AIX EN PROVENCE

-oOo-

ETATS DE SYNTHESE AU 31/12/2017

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

E. Cortade

E. Cortade

Désignation de l'entreprise : SARL ATOUT.COM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : 5 RUE CHARLES DUCHESNE		13290 AIX EN PROVENCE		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		4 8 0 0 8 9 5 1 5 0 0 0 4 7		Néant ☐	
		Exercice N, clos le, 31122017		N-1 31122016	
		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
		CX		CQ	
		AF		AG	
		AH	19 000	AI	19 000
		AJ		AK	
		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO	
		AP		AQ	
		AR		AS	
		AT	45 226	AU	28 649
		AV		AW	16 577
		AX		AY	21 068
		CS		CT	
		CU		CV	
		BB		BC	
		BD		BE	
BF		BG			
BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	64 226	BK	28 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM	
		BN		BO	
		BP		BQ	
		BR		BS	
		BT		BU	
		BV		BW	5 440
	CREANCES	BX	333 886	BY	333 886
		BZ	42 933	CA	42 933
		CB		CC	10 694
		CD	142 383	CE	142 383
	DIVERS	CF	59 014	CG	59 014
		CH	2 326	CI	2 326
CJ		580 542	CK	580 542	
Comptes de régularisation		CW			
	CM				
	CN				
	CO	644 768	1A	28 649	
TOTAL GENERAL (I à VI)				616 119	372 318
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Classe de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :		Stocks :			
		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL ATOUT.COM		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.600.....)	DA	7 600	7 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	760	760	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	17 528	17 528	
	Report à nouveau	DH	183 585	170 660	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 165	12 925	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	246 637	209 472	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 145	12 456	
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 092	67 652	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	61 023	20 536	
Compte régulier	EB	67 222	62 202		
TOTAL (IV)	EC	369 481	162 846		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	616 119	372 318		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	369 481	162 846		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL ATOUT.COM**Néant ☐ *

		Exercice N				Néant ☐			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Exercice (N-1)			
						Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue bien*s services *	FD		FE		FF			
		FG	1 127 975	FH		FI	1 127 975	799 634	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 127 975	FK		FL	1 127 975	799 634	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 624		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 050	344	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 100	2 098	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 132 749	802 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	859 387	629 575	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 121	6 729	
	Salaires et traitements *					FY	124 571	108 218	
	Charges sociales (10)					FZ	45 844	32 980	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	4 491	5 662
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	386	5 053	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 037 800	788 217
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	94 948	13 859
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	273	757	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	273	757	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		137	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		137	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	273	620	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	95 221	14 479	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053)

* Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe.

[illegible]

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (règlement 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 616 119 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 136 948 euros et un total charges de 1 099 783 euros, dégageant ainsi un résultat de 37 165 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Annexe libre

Est exprimé en euros

Le CICE comptabilisé au titre de l'année 2017 est de 6 439€. Il est utilisé dans le cadre d'investissement et d'embauches.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	19 000					19 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 000					19 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	30 116					30 116
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	15 110					15 110
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 226					45 226	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		64 226					64 226

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2017
	Mouvements de l'exercice			
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				

CORPORELLES				
Terrains	14 232	2 896	197	16 931
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal. agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers	9 926	1 792		11 719
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 158	4 688	197	28 649
TOTAL	24 158	4 688	197	28 649

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			
Différentiel de durée et autre	Mode de dégrèvement	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode de dégrèvement	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						

Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Mission de Présentation des Comptes Annuels - Voir Attention de l'Expert-Comptable

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	333 886	333 886	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	140	140	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 606	6 606	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	36 188	36 188	
	Charges constatées d'avances	2 326	2 326	
TOTAL DES CREANCES		379 146	379 146	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	72 145	72 145		
	Personnel et comptes rattachés	16 348	16 348		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 226	26 226		
	Impôts sur les bénéfices	20 223	20 223		
	Taxes sur la valeur ajoutée	101 967	101 967		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 328	4 328		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	61 023	61 023		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	67 222	67 222		
TOTAL DES DETTES		369 481	369 481		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				2 326
Loyer			1 200	
Location copieur			453	
Assurance			673	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				2 326

S O D A R E X *Rive Droite*
AUDIT • CONSEIL EN ENTREPRISE • EXPERTISE COMPTABLE

SARL ATOUT.COM

**5 RUE CHARLES DUCHESNE
BAT 1 LE TERTIA
13290 AIX EN PROVENCE**

-oOo-

ETATS DE SYNTHESE AU 31/12/2017

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

E. Cortade

ATOUT.COM
SARL au capital de 7 600 euros
Siège social : 5 rue Charles Duchesne Le Tertre 1
13851 AIX EN PROVENCE
480 089 515 RCS AIX EN PROVENCE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 37 165,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 165,14 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	183 584,53 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	220 749,67 euros
En totalité au compte Autres Réserves.	

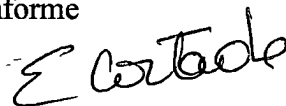
Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 10 000 euros, soit 131,58 euros par titre intégralement éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Certifié conforme
La Gérance



ATOOUT.COM
SARL au capital de 7 600 euros
Siège social : 5 rue Charles Duchesne Le Tertre 1
13851 AIX EN PROVENCE
480 089 515 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 10 heures,

Monsieur Pierre CORTADE,

Propriétaire de la totalité des 76 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société ATOOUT.COM, associé unique,

En présence de Mme Elysabeth CORTADE gérante non associée de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérante de la Société, Madame Elysabeth CORTADE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 37 165,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

37 165,14 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur 183 584,53 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 220 749,67 euros
En totalité au compte Autres Réserves.

Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 10 000 euros, soit 131,58 euros par titre intégralement éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application des dispositions des articles L 223-19 et R.223-26 du code de commerce, aucune convention visée audit article n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pierre CORTADE

